

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	MALAKOFF 2 Bis	Numéro	757500
Adresse du site	58, avenue de la grande armée	Hauteur	R+8 (28.45m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free et Orange présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	19/12/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/12/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	19/01/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 30°, 170° et 270°.		
Distance des ouvrants	>10m	Vis-à-vis (25m)	R+8 (29m) 170°
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 30° < 2V/m - 170° < 2V/m - 270° < 4V/m 5G (3500) : 30° < 5V/m - 170° < 5V/m - 270° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 30.40m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 32.07m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G / 5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientable pour la 5G NR 3500
Zone technique	La zone technique sera créée au niveau de la terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

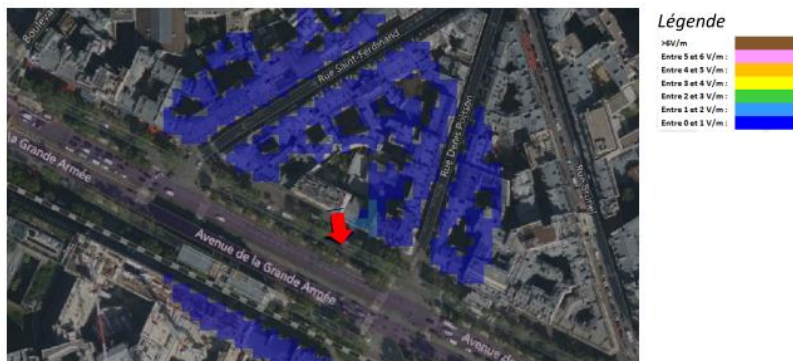
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 30°	Azimut 170°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	26.5 m	14.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 170°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 14.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

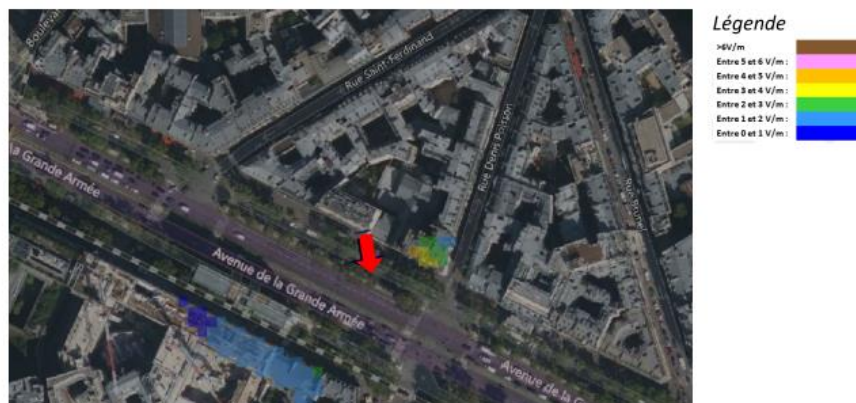
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 170°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	26.5 m	29.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 170°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 29.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 30° :



Secteur 1 Azimut 170° :



Secteur 2 Azimut 270° :

